

Henriette

Autor(en): **Saint-Hilaire, Emile Marco de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **37 (1899)**

Heft 16

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197510>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ces denrées; le privilège excita cependant des réclamations de la part de la ville en faveur de qui ces droits étaient perçus.

Les mœurs des étudiants étaient souvent encore grossières. Déjà en 1550, puis en 1640, il leur fut défendu de courir de nuit dans les rues. Les anciens *Acta* mentionnent de nombreuses punitions infligées pour des faits qui n'étaient pas d'une moralité bien raffinée; les mêmes registres font aussi mention de tapages nocturnes et de farces d'un goût assez suspect, dont plusieurs se sont maintenues dans la tradition. On sait combien notre jeunesse académique eut d'écheveaux à démêler avec la police. L'inimitié entre les étudiants, les guets et les *gapiens* est historique.

Les étudiants n'osaient pas s'aventurer dans les cafés et les billards, sous peine de 5 florins d'amende. Les *cercles* leur étaient permis, mais il en résulta de graves inconvénients; dans plusieurs occasions, des cercles des étudiants furent fermés parce qu'on y parlait politique, qu'on y jouait au billard à l'heure du culte ou qu'on y faisait des dettes. La chasse leur était aussi défendue.

Cette grossièreté de mœurs était un peu favorisée par un privilège que Leurs Excellences accordèrent déjà au commencement du XVII^e siècle aux étudiants. Ils furent soustraits à la juridiction de la police de la ville. Ils n'étaient justifiables que de leur propre corps, de l'Académie, ou du baillif. Lorsqu'un étudiant était saisi par la police, on devait le conduire au Château pour être emprisonné et non pas au corps de garde de la ville. On sait que les baillifs ne demandaient souvent pas mieux que de vexer les autorités municipales.

Un redoutable censeur, dont le nom seul commande la foi en ses paroles, le major Davel, s'adressant aux étudiants depuis l'échafaud, leur disait dans son allocution funèbre: « Messieurs les étudiants, vous vous destinez au Saint ministère. Mais de quelle manière plusieurs d'entre vous se préparent-ils à un emploi de cette importance et qui exige une grande sainteté? C'est par une vie déréglée et scandaleuse qui prouve qu'ils n'ont aucune vocation pour cela. Vous ne vous appliquez pas d'assez bonne heure au service divin. Vous négligez vos études pour vous adonner à la débauche. Je vous exhorte donc à vous préparer au Saint ministère avec toute l'application possible, afin que vous soyez un jour en état de vous opposer avec succès au désordre et au relâchement des mœurs. »

Cependant, depuis le milieu du XVIII^e siècle, un grand adoucissement dans les mœurs des étudiants se manifesta. Lausanne était devenue un centre de société policée. Le nombre des jeunes gens se vouant aux études et appartenant à des familles cultivées allait en grandissant et ils contribuèrent à ôter à leurs condisciples une partie de leur grossièreté. Quelques-uns d'entre eux-ci furent invités et reçus dans des sociétés. De là résulta dans la jeunesse académique une amélioration dans la manière de se comporter.

On trouve une assez curieuse ordonnance bernoise en ce qui concerne les mariages. En 1670, un règlement confère à l'Académie le pouvoir de permettre aux jeunes ministres impositionnaires de se marier, s'ils ont pour cela des raisons légitimes. Si un impositionnaire se marie sans permission, il doit être écarté et s'il obtient sa réhabilitation, il est reculé de dix. Si le mariage est contracté avec scandale, l'affaire doit être remise au Consistoire. En ce qui concerne les étudiants, il leur est défendu de se lier à qui que ce soit par des promesses de mariage. Si un étudiant a contracté le mariage, lorsqu'il n'est pas doué de talents distingués ou que le scandale

fasse craindre qu'il ne puisse pas exercer honorablement le ministère, il faut l'exclure et le renvoyer à une autre vocation.

Outre les Vaudois, l'Académie renfermait encore des étudiants piémontais et français. Les uns et les autres jouissaient de gages particuliers. Les Piémontais étaient immatriculés et incorporés dans le corps des étudiants, sans avoir à payer de finance d'immatriculation. Les Français avaient peu de relations avec les nationaux. Ils étaient soumis à une juridiction particulière et n'avaient rien à faire avec le Sénat. Ils recevaient aussi des leçons à part.

(A suivre.)

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la charmante nouvelle qu'on va lire, et qui a trait aux dernières années de la vie de Napoléon à Ste-Hélène.

Henriette.

Toutes les fois qu'à Ste-Hélène le temps le permettait, Napoléon sortait, soit en calèche, soit à cheval; et, comme il avait bien vite parcouru l'étroit espace qui lui était assigné, souvent il aimait à en explorer les détails. Ainsi, après avoir fait sa dictée ordinaire (car une de ses occupations favorites était la rédaction de ses mémoires), il passait quelques heures à lire ou à étudier l'anglais, faisait sa toilette de trois à quatre heures, et sortait ensuite, accompagné du général Bertrand, de M. Las-Cases ou du général Gourgaud. Ces courses étaient toutes dirigées vers la vallée voisine; en revenant on passait habituellement chez le général Bertrand; ou bien, au contraire, on commençait par ce côté, et l'on descendait la vallée. On explorait ainsi le voisinage, en visitant le peu d'habitations qui s'y trouvaient: toutes étaient pauvres et misérables. Les chemins étaient parfois impraticables; mais plus ces chemins étaient mauvais et plus il y avait de difficultés à vaincre, plus Napoléon semblait aimer ces excursions; c'était pour lui un simulacre de liberté. La seule chose à laquelle il ne pouvait s'habituer était la rencontre des sentinelles anglaises posées, d'espace en espace, pour l'observer. Dans ses courses habituelles, il adopta enfin une station régulière dans le milieu de la vallée.

Un jour qu'il avait fait une nouvelle pointe au milieu de rochers sauvages, il découvrit une pauvre maison dont il ouvrit la porte; il entra dans un petit jardin tout émaillé de fleurs de géranium, qu'une jeune fille arrosait. Cette jeune fille était brune et fraîche comme ses fleurs; elle avait des yeux bleus d'une expression de bonté si gracieuse, que Napoléon en fut frappé.

— Comment vous nommez-vous, lui demanda-t-il.

— Henriette, répondit-elle.

— Mais votre nom de famille?

— Brown.

— Vous paraissez aimer beaucoup les fleurs?

— C'est toute ma ressource.

— Comment cela?

— Tous les jours je vais à la ville porter ces géraniums, et je vis des trois ou quatre pence que l'on me donne en échange de mes bouquets.

— Et votre père et votre mère, que font-ils donc?

— Hélas je n'en ai plus, répondit la jeune fille avec une profonde émotion.

— Pas un seul parent?

— Pas un seul; je suis tout à fait étrangère à cette île. Il y a trois ans, mon père, ancien sous-officier de l'armée anglaise, et ma mère partirent de Londres et m'emmenèrent pour aller rejoindre, disaient-ils, des parents que nous avions aux Indes, et qui devaient les aider à faire fortune. Nous n'étions pas riches: mes parents eurent toutes les peines du monde à amasser la somme nécessaire pour faire ce long voyage. Mais, hélas! ils ne devaient pas en voir la fin: mon père mourut pendant la traversée, et lorsque notre vaisseau relâcha dans cette île, ma pauvre mère était si souffrante que l'on nous y laissa. Elle fut bien longtemps malade, et nous n'avions plus de ressources, lorsque, pour apporter un peu de soulagement à notre misère, je m'avisai de vendre des fleurs. Un négociant de la ville qui, comme vous, m'interrogea sur notre situation, eut pitié de nous; il nous donna cette cabane, où ma

mère se rétablit un peu, et nous y vécûmes, pendant deux ans, du produit de ce petit jardin. Il y a un an, ma bonne mère, qui avait eu une rechute, obtint de Dieu un terme à ses souffrances. Elle me recommanda d'avoir du courage, et, vous le voyez, monsieur, je lui obéis.

La jeune fille, après avoir parlé ainsi, fondit en larmes. Pendant ce court récit, la figure de Napoléon s'était visiblement émue. Des mots sans suite sortirent de sa bouche, puis il dit plus distinctement:

— Pauvre enfant! qu'as-tu donc fait à Dieu pour être rejetée ici si misérablement? Singulier rapprochement de destinée! comme moi, elle n'a plus de patrie, plus de famille... Elle n'a plus de mère; et moi je n'ai plus d'enfant.

Et en prononçant ces mots, un soupir d'autant plus pénible, que depuis longtemps il était plus concentré, s'échappa de la poitrine de l'empereur; il cacha sa tête dans ses mains, et de grosses larmes s'échappèrent de ses yeux. Oui, l'homme que la perte du plus beau trône du monde avait trouvé calme et résigné, pleura au souvenir de son enfant. Mais bientôt, reprenant toute sa fermeté, il dit à la jeune fille:

— Je veux emporter un souvenir de ma visite; cueillez-moi vos plus belles fleurs et faites-moi un gros bouquet.

Henriette se mit aussitôt à l'ouvrage, et lorsque Napoléon lui eut donné en échange cinq pièces d'or, elle s'écria:

— Ah! grand Dieu! monsieur, pourquoi n'êtes-vous pas venu plus tôt, ma mère n'aurait manqué de rien, et elle ne serait pas morte!

— Bien, bien! mon enfant, voilà de bons sentiments; je reviendrai vous voir.

Alors regardant les cinq pièces d'or en rougissant, Henriette reprit:

— Mais, monsieur, je ne pourrai jamais vous donner assez de fleurs pour une si grosse somme.

— Que cela ne vous inquiète pas, répondit Napoléon en souriant; je reviendrai en chercher.

Et il la quitta. Dès qu'il eut rejoint ses compagnons de voyage, il leur raconta sa découverte. Il paraissait heureux d'avoir trouvé un malheur à consoler; et, dès cet instant, la jeune Henriette augmenta la nomenclature spéciale de Longwood: on l'appela la *Nymphe de Sainte-Hélène*. Car, dans son intimité, Napoléon avait la coutume de baptiser insensiblement tout ce qui l'entourait; ainsi la partie de l'île qu'il parcourait dans ses promenades, ne s'appelait que la *Vallée du Silence*. M. de Malcolm, chez lequel il avait logé à Briars, en arrivant à Ste-Hélène, était l'*Amphitryon*. Le major, son voisin, aux six pieds de haut, s'appelait le *Géant*. Sir George Cockburn était désigné par le nom de *monseigneur l'amiral*, lorsque l'empereur était gai; mais s'il avait à s'en plaindre, ce n'était plus que le *requin*.

Quelques jours après cette visite, Napoléon dit en s'habillant qu'il voulait retourner voir sa *pupille* et la présenter à ses *fidèles*.

On trouva la jeune fille chez elle; elle avait appris, dans l'intervalle, le nom de son bienfaiteur; et, vivement émue, non de sa grandeur passée, mais de ses malheurs récents, elle fit à son illustre hôte, le mieux qu'elle put, les honneurs de sa pauvre cabane, et suppléa au peu de valeur de son hospitalité par la grâce qu'elle mit à la pratiquer: elle présenta des figues, des fleurs de son jardin et de l'eau du ruisseau de la vallée, qui prenait sa source dans son jardin même.

— Sire, dit-elle à Napoléon, vous le voyez, je vous attendais. Malheureusement je n'ai pas été prévenue assez à temps de votre visite, sans cela je vous aurais fait honneur du trésor que vous m'avez donné.

— Et je vous aurais grondée de pareilles façons, repliqua l'empereur. Quand je viendrai vous voir, je ne veux pas autre chose que votre eau, qui est excellente. C'est à cette condition que vous me reverrez. Après tout, je ne suis qu'un ancien soldat comme votre père, et le soldat n'a pas toujours à sa disposition des figues et de l'eau, j'en sais quelque chose.

Dès ce jour, Napoléon n'alla jamais se promener dans cette direction sans s'arrêter quelques instants devant la cabane d'Henriette; celle-ci s'avancait devant sa porte, lui offrait un magnifique bouquet, une tasse de l'eau de la source, et, après avoir répondu gracieusement aux deux ou trois phrases qu'il lui adressait, il la saluait et continuait sa course, tout en devisant avec ceux qui l'accompagnaient sur

l'excellent caractère, l'esprit et l'éducation de la jeune Anglaise.

L'année suivante, Napoléon commença de ressentir les premières atteintes de cette maladie à laquelle il devait plus tard succomber. Henriette, ne voyant plus son bienfaiteur, vint tous les jours à Longwood s'informer de sa santé; et, après avoir déposé son bouquet à l'un des serviteurs de la maison, elle s'en retournait bien tristement. Un jour, cependant, qu'elle était assise dans son jardin, elle entendit le roulement d'une voiture. Elle traversa le chemin et se trouva en présence de Napoléon. Aussitôt qu'elle l'eut regardé, la figure de celui-ci prit une expression de tristesse.

— Vous me trouvez bien changé, n'est-ce pas, mon enfant? lui dit-il tout doucement.

— Oui, sire, c'est vrai; mais maintenant Votre Majesté va se rétablir tout à fait.

— J'en doute, fit l'empereur en secouant la tête d'un air d'incrédulité. Toutefois, aujourd'hui, vous le voyez, j'ai voulu vous faire une visite.

Il descendit en effet de sa voiture; et appuyé sur le bras du grand maréchal, il gagna la cabane. Quand il fut assis :

— Donnez-moi une tasse d'eau de la source, ma chère Henriette; cela apaisera peut-être le feu qui me dévore... Ici... fit-il en portant les deux mains à sa poitrine.

La jeune fille se hâta d'obéir. Dès que Napoléon eut bu, sa figure, de contractée qu'elle était, redevenit sereine.

— Merci! merci! ma chère enfant, lui dit-il avec bonté, cette eau a un peu calmé mes souffrances. Si j'en avais pris plus tôt, peut-être!... ajouta-t-il en levant les yeux au ciel; mais maintenant, il est trop tard...

— Alors, reprit Henriette en affectant de donner de la gaieté à son visage, que je suis heureuse que cette eau vous paraisse bonne! je vous en porterai tous les jours: elle vous guérira.

— Non! ma chère enfant, ce serait inutile, je ne m'abuse pas; c'est la dernière visite que je vous fais, je le sens. Il y a ici un *dolore sordo* qui me tue (et l'empereur désignait son côté); mais puisque je ne vous verrai plus, je veux vous laisser un souvenir de moi. Que puis-je vous donner?

A ces mots, la jeune fille ne put se contraindre davantage, et, fondant en larmes, tomba aux pieds de l'empereur, en disant :

— Votre bénédiction, sire.

Napoléon se leva, et bénit Henriette avec cette gravité que donne la foi, car il avait toujours eu les croyances qui font l'honnête homme: aussi mourut-il en chrétien, et vécut-il respectueux envers sa mère.

Depuis ce jour, Henriette ne manqua pas de se rendre religieusement à Longwood. Elle portait de l'eau de la source et toujours son bouquet, mais toujours aussi elle s'en retournait plus triste; car chaque jour elle rapportait des nouvelles plus alarmantes de la santé de l'empereur.

Au commencement de mai 1821, que le soleil était plus brillant que d'habitude et que plus gaie Henriette se rendait à Longwood, elle y arriva avec cette espérance d'enfant que lui donnait une secrète confiance dans l'eau de la source de son jardin. On lui avait dit, la veille, que l'empereur allait mieux, et son imagination reconnaissante avait tout de suite créé un miracle, et ce miracle, c'était la guérison de Napoléon.

Elle arrive... mais, hélas! que la réalité était loin de ses rêves! Elle trouve tout le monde consterné. Cette fois, craignant pour la vie de son bienfaiteur, et voulant au moins le revoir encore et lui dire un dernier adieu, elle demande à être admise auprès de lui. On lui répond qu'il est trop mal et que ce n'est pas possible. Elle prie, supplie d'abord en vain; mais enfin ses larmes ont tant de puissance qu'elle est introduite dans la chambre.

C'était le moment solennel où Napoléon, dans son lit de douleur, entouré de ses *fidèles*, après un long abattement, s'était relevé sur son séant et avait demandé qu'on plaçât devant ses yeux le buste de son fils et qu'on lui ouvrit la fenêtre qui était du côté de la France; puis, après avoir adressé des adieux touchants à cette chère patrie, le délire s'était emparé de sa tête, ses membres s'étaient roidis par les convulsions, ses yeux étaient devenus fixes, on avait encore entendu ces quelques mots inarticulés sortir de sa bouche: *France!... mon fils!...* puis rien: Napoléon avait cessé de vivre.

A ces mots, à cette vue, les fleurs que la jeune

filles venait offrir s'échappent de ses mains tremblantes; elle-même tombe à genoux; puis, faisant un effort, elle essaye de saisir la main que Napoléon a hors du lit, sans doute pour y poser ses lèvres... mais aussitôt sa tête se penche, sa bouche se décolore, ses paupières s'appesantissent, et elle tombe doucement au pied du lit comme succombant à un sommeil irrésistible...

Henriette ne se réveilla plus.
(Napoléon au bivac,

EMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE.)

La couson dâo lârro.

Samuyet Botzet a ion dâi pllie bi domaines dè per tsi no, et pu dâi bounés lettrés de reintă dèzo 'na pile dè leinsu, parce que l'est trâo pingre por avâi on bureau. L'est bin tant rapiâ que farâi dâi dettès pllietouî què dè tzandzi 'na pice. Mâ sa piratèri n'a pas pu détëndrè su son valet, por cein que sa mère l'a gâtâ ein l'ai bailleint, ein catzon, l'ardzeint de sè z'aô.

Coumeint daissè ètrè dragon, por l'orgouè dè la famille et qui frâyè on pou avouè la hiauta, mafion l'ardzeint dâi z'âo ne pâo pas suffirè, et ein rusâ compagnon que l'est lo futur tzasseu à tzévaou, s'ein va reimpliâ dé teimps ein teimps on sa dè fromeint à grenâi, que cein ne sè cognâi pas âi poucheints moués que l'ein ont. Pu lo portè ào bolondzi que fâ dicè dâi prâo bouné z'affèrè.

On dzo que sè creyâi bin à l'abri, lo dzouveno lârro dècheindâi lè z'égras avouè on sa sa s'n'épaula, quand l'ouî son père qu'ad-vressai la porta. On demi-tor por remontâ fut lestameint fé, mâ lo vilho, qu'est maufeint qu'on dianstro, guegnè amont et l'ai criè :

— Que fâ-tou ique avouè ci sa?

— L'est lo valet ào bolondzi que m'a de dè lo lài reduirè por quoquiè dzors, repond l'auto sein grulâ maugra la couson.

— Ne vu rein dè ci commerce perque, brâmè lo père; fot-mè lo camp avouè ton sa et ne te meclliâ pliequa dè cliâo z'affèrès.

Vouaique coumeint, frou dè couson, lo valet à Samuyet a pu continuâ à eimprontâ dâi z'écus à son père tant qu'è ào dzor iô s'tuce a z'u botzi dè soelliâ et iô lè ballès picès ont bintout fé 'na danse dè la mézance. R. D.

Le cordonnier de M. Loubet

La *Libre Parole* publie, sous ce titre, la facétie suivante :

« On a beau nous affirmer que tous les habitants de Montélimar vont faire fête à M. Loubet, j'en connais au moins un qui boudera. C'est le cordonnier Trieuil.

Le cordonnier Trieuil est un très brave homme et un bon Français. Il a inventé une chaussure de troupes, qu'il n'a pu faire adopter par l'administration militaire, mais qui — si j'en crois les attestations qu'il m'a montrées — a été reconnue supérieure à la plupart des modèles actuellement en usage.

Je le vois encore, ce bon Trieuil, assis devant la fenêtre de son modeste logis, remettant des clous à une vieille paire de souliers et *siffotant* des airs...

J'étais allé le trouver sur l'indication du général Luxeux. Il me conta son histoire.

— M. Loubet, me dit-il, est un monteur de coups, qui promet beaucoup, mais qui ne tient jamais. J'ai été jadis un de ses partisans les plus enthousiastes. Il m'avait *entortillé*. Il m'avait donné sa parole de me faire nommer expert pour la réception des chaussures dans les magasins militaires.

Comme un service en vaut un autre, je lui avais fait cadeau d'une superbe paire de souliers de chasse. Il l'avait acceptée. Seulement, la nomination promise n'arrivait pas. Trois ans plus tard, en 1892, je me dis : « Trieuil, mon ami, M. Loubet est ministre, tu devrais lui « rafraichir » la mémoire en lui envoyant

une seconde paire de souliers. » Je me mis aussitôt à l'ouvrage et je lui « conditionnai » des brodequins — des brodequins de première! Et, par une attention qui était délicate, n'est-ce pas, monsieur? je m'arrangeai de façon à ce que les clous des semelles et des talons formassent ces mots : *Emile Loubet, président du Conseil, 1892.*

Un ami porta cette œuvre de choix au ministère. M. Loubet s'en montra enchanté. Je me dis : « Mon Trieuil, ton affaire, cette fois, est dans le sac. » Je me trompais, monsieur. Malgré ses promesses et malgré mes brodequins, M. Loubet ne fit rien pour moi. Il ne peut pourtant pas dire que ce n'était pas convenu, puisqu'il m'avait laissé prendre la mesure de son pied!

Trieuil enfonça quelques clous avec colère, puis il reprit :

— Cependant, je ne désespérais pas. Dans des lettres innombrables, — tenez, en voici une vingtaine, je vous les donne, — M. Loubet me répétait qu'il s'occupait de moi. Mais, en 1894, j'eus la preuve qu'il me bernait. Il m'avait encouragé à concourir à Bourges, pour ledit emploi d'expert. Il prétendait que, sans examen, aucune protection ne pourrait me le faire obtenir. L'examen fut des plus simples. Je le passai avec brio, je peux le dire sans me vanter, car dans mon métier je n'en crains pas!... Eh bien, je fus retoqué. Il fallait un cordonnier. On prit un sellier. »

Glion-Naye. — La compagnie du Glion-Naye a adopté de nouveaux tarifs qui faciliteront l'accès des Rochers de Naye. C'est ainsi que pour des sociétés de 50 personnes et plus, le prix du billet aller et retour est de 5 francs au lieu de 12 francs; pour les écoles, 3 francs par personne. Pour des trajets partiels, les écoles bénéficient d'une réduction de 60%. Les billets d'abonnement mettent le prix de la course à 8 fr. 40. Billets du dimanche: 6 francs. Billets Naye-Territet, le dimanche, par un des deux premiers trains, 2 fr. 50 (ces deux sortes de billets seront en vigueur du 1^{er} juin au 30 septembre).

Inauguration du monument de Vidy. — C'est demain après midi, à trois heures, qu'aura lieu la remise à la Ville du monument élevé à Vidy à la mémoire du major Davel. Des allocutions seront prononcées par MM. Thélin, pasteur, Secretan, rédacteur, et Gagnaux, syndic. *L'Union chorale* et *l'Union instrumentale* prêteront leur concours à cette patriotique cérémonie.

OPÉRA. — Jamais troupe meilleure; jamais saison plus réussie. Les succès succèdent aux succès. Mardi, *Lucie de Lammermoor*, qui a été, pour M^{lle} Chambellan surtout, un vrai triomphe. Hier, *Mignon*, l'opéra favori des Lausannois. Demain, deuxième de *La Traviata*. Demandez leur avis aux spectateurs de la première représentation et courez prendre votre billet, tandis qu'il y en a encore. Nous ne saurions mieux dire.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Fournitures de bureaux.

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Factures. — Circulaires.

Cartes d'adresse et de visite.

MENUS ET CARTES DE TABLE

OCCASION		Les grands stocks de marchandises pour la Saison d'automne et hiver, telle que :
Etoffes pour Dames, fillettes et enfants,		dep. Fr. 1 — p. m.
Milaines, Bouxkins, Cheviots p ^r hommes »	2 50 »	
Coutil imprimé, flanelle laine et coton »	45 »	
Cotonnerie, toiles écorées et blanchies »	20 »	
jusqu'aux qualités les plus fines sont vendues à des prix excessivement bon marché par les Magasins populaires de Max Wirth, Zurich. — Echantillons franco. —		
Adresse: Max Wirth, Zurich.		

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.